

# C O N S E I L      M U N I C I P A L

DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

## COMpte RENDU

### PRESENTS :

Mesdames; Sandie BARDET ; Michèle CERDA ; Ginette CAGNAC ; Martine DESTRUEL ; Catherine THOMAS ;

Messieurs Pascal LEWICKI ; Gérard BESSON ; Claude MONTILLET ; Massiga SACKO ; Thierry WAGEMANS ; Eric WALLET ;

### EXCUSES :

Madame : Nicole RIVES ; Jessica VIDA

Messieurs : Hervé VEILLARD ; Raphaël AMADIEU (pouvoir à Massiga SACKO)

La séance est ouverte à .

### Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Travaux 2023 (MAM, route du Bois-Bordet, écoles, plan d'eau...)
- ⇒ RPQS 2022 service de l'assainissement
- ⇒ RPQS 2022 service du SPANC du Grand Figeac
- ⇒ Création de poste (départ en retraite de la comptable)
- ⇒ Demande d'achat chemins sans issue
- ⇒ Actualisation des chemins classés dans le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnée)
- ⇒ Passage à la M57 au 01/01/2024 (comptabilité)
- ⇒ Questions diverses...

Monsieur Massiga Sacko est nommée secrétaire de séance.

### Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

### Travaux 2023 (MAM, route du Bois-Bordet, écoles, plan d'eau...)

#### • MAM

Les travaux suivent leur cour. Il manque la pose des sols, la fin des peintures et de la plomberie. Les travaux doivent être terminés pour le 25 octobre. Les assistantes maternelles aménageront la dernière semaine d'octobre pour une ouverture début novembre.

#### • Route du Bois-Bordet

Les travaux de voirie et de réseaux sont terminés. Nous sommes dans l'attente des marquages au sol qui aura lieu après le balayage des graviers.

- **Ecoles**

Les travaux programmés cet été ont bien eu lieu comme prévu au planning (changement du sol et réfection des peintures du hall du primaire, réfection de la clôture de la cour côté collège, changement des sols et réfection des peintures de l'entrée et du couloir de la maternelle).

- **Plan d'eau**

Les travaux demandés par la DREAL sont en cours.

### **RPOS 2022 service de l'assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Monsieur le Maire présente le rapport de l'assainissement collectif du service public, pour l'année 2022. Le SYDED DU LOT, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport :

- ✓ Capacité nominale : 4 083 Equivalent habitant
- ✓ 590 abonnements (*en augmentation de + 3*) soit 885 habitants raccordés + 1 industrie.
- ✓ 80 598 litres d'eau consommés (*80 149 L en 2021*) → + 5,5%
- ✓ 13,60 tonnes de boue produite (*11,20 T en 2021*)

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> paye 333 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2022, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,78 €/m<sup>3</sup>, +8,2 % par rapport à 2021 (307,78 €). Sur ce montant, 33 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 48 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de LACAPELLE-MARIVAL de l'année 2022.

### **RPOS 2022 service du SPANC du Grand Figeac**

Monsieur le Maire présente le rapport de l'assainissement collectif du service public, pour l'année 2022 :

- 13 124 installations indépendantes gérées en régie,
- 335 contrôles de projets et 251 contrôles de travaux
- 552 contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations existantes

Le résultat de clôture de 2022 : 74 471,77 €, dont excédent de fonctionnement 59 615,18 € et 14 856,59 € d'excédent d'investissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune du GRAND-FIGEAC de l'année 2022.

### **Création de poste (départ en retraite de la comptable)**

Au 1/12/23, Josiane Calmettes, comptable de la commune, partira à la retraite.

Après des entretiens, il a été reçu 6 candidats pour la remplacer.

Après avis des élus qui ont participé aux entretiens, Mr le Maire propose de retenir la candidature de Marie-Christine Balbarie et de créer le poste de rédacteur principal de 2ème classe.

Le conseil municipal valide cette création de poste à l'unanimité.

### **Demande d'achat chemins sans issue**

Suite à la demande d'achat de Mme Roques de la portion de chemin public sans issue qui passe au ras de sa maison au lieu dit Marcel, la propriétaire nous a donné, par écrit, son accord avec la proposition de la commune à savoir de faire un échange entre cette portion de chemin et la portion de chemin qui va de Marcel à Bétille qui est privé mais qui est utilisé par tout le monde comme un chemin public.

Il est nécessaire de faire passer un géomètre pour lancer cette procédure.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le lancement de cette procédure d'échange.

### **Actualisation des chemins classés dans le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée)**

Proposition de Conseil Départemental de rajouter à la liste des chemins classés dans le PDIPR, le chemin qui va de la Verdonie au Bourg (dénommé communément « chemin des cochons »).

Mr le Maire rappelle que le fait de classer un chemin dans le PDIPR vaut engagement de la commune à ce que ce chemin ne soit pas vendu.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour intégrer ce chemin à la liste des chemins classés dans le PDIPR.

### **Passage à la M57 au 01/01/2024**

Il est nécessaire de passer à la M57 (nomenclature comptable) au 1/01/2024, obligation faite aux communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour passer à la nouvelle nomenclature.

### **Questions diverses**

- L'école primaire demande la gratuité de la salle des fêtes pour projeter un film par trimestre.  
Pour le 1<sup>er</sup> trimestre réserver la salle avant qu'il soit nécessaire de la chauffer ; idem au printemps : attendre la fermeture du chauffage.  
Ok pour réserver la salle les lundis et jeudis.
- Horaires d'ouverture de la Poste

Horaires proposés : 9h – 12h et 14h – 16h tous les jours + samedi matin 9h – 12h

La demande du Conseil Municipal : fermeture à 12h30 au lieu de 12h tous les jours est acceptée (sauf le samedi) mais la fermeture aura lieu à 15h30.

Fin de la séance à 23h10

Prochain conseil municipal : Lundi 23 octobre 2023 à 20h30.